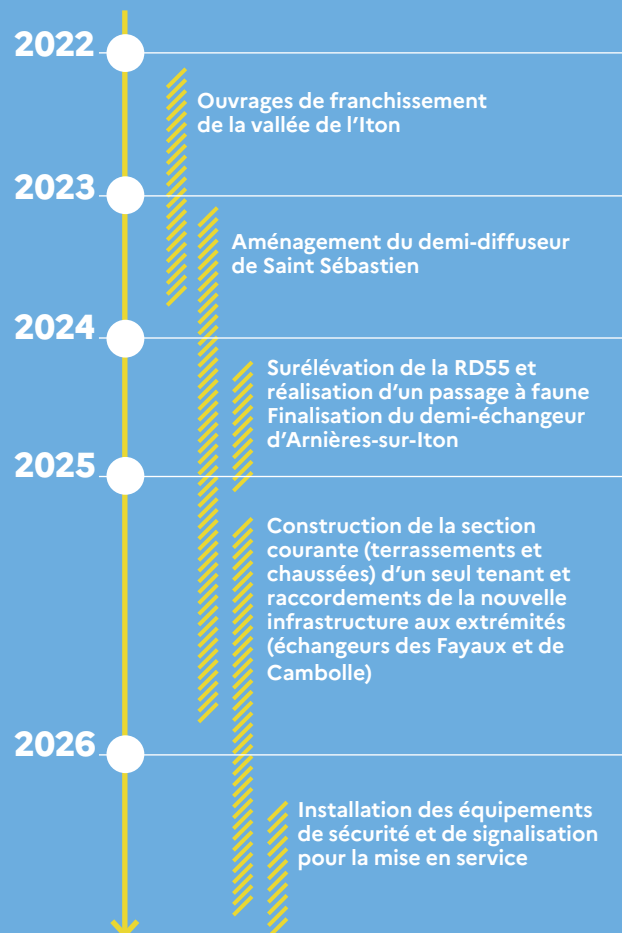


Le projet en bref

La déviation Sud-Ouest d'Évreux va permettre l'achèvement du contournement sud de l'agglomération ébroïcienne par la route nationale 13. Cette infrastructure routière se compose de 7,3 kms de voie express à 2x2 voies reliant la déviation Sud-Est (RN 1013) depuis sa terminaison actuelle au sud de l'agglomération (giratoire des Fayaux) et la déviation de Parville à l'Ouest.

Les grandes étapes de travaux à réaliser

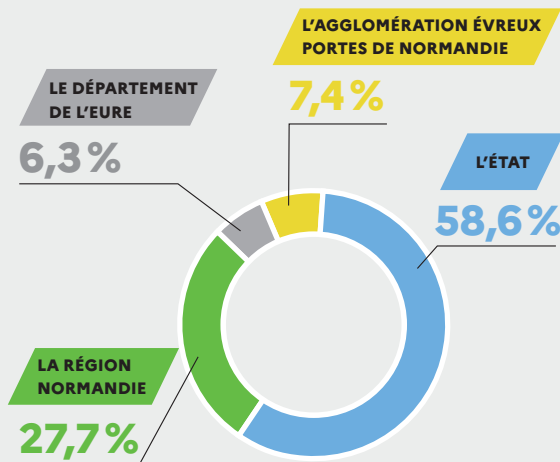


Les partenaires

Le projet de déviation Sud-Ouest d'Évreux est porté par le Préfet de la Région Normandie représenté par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de Normandie, en tant que maître d'ouvrage, et par la Direction Interdépartementale des Routes Nord-Ouest (DIR-NO), en tant que maître d'œuvre.

Le projet est conduit en partenariat avec les collectivités territoriales qui en assurent le co-financement : le Conseil Régional de Normandie, le Conseil Départemental de l'Eure, et Evreux Portes de Normandie.

La Ville d'Évreux et les communes concernées par le projet sont étroitement associées à la conception du projet, tout comme l'Office National des Forêts pour les opérations à mener en forêt (déboisement et reboisement notamment).



Plus d'informations : www.deviation-evreux.fr

Posez vos questions à : deviation.evreux@developpement-durable.gouv.fr



L'ESSENTIEL DU PROJET



Les objectifs

La déviation Sud-Ouest d'Évreux est la dernière étape du contournement sud de l'agglomération ébroïcienne. Elle permettra :

- ▶ De détourner des flux de circulation quotidiens du centre d'Évreux.
- ▶ D'assurer une liaison entre le Vieil-Évreux et Parville en désengorgeant la RD 6013, aujourd'hui saturée aux heures de pointe.
- ▶ D'amoindrir les nuisances du trafic pour les riverains, tout en offrant de nouvelles opportunités pour le développement d'autres modes de déplacement.

Les enjeux environnementaux

La déviation sud-ouest s'inscrit dans un environnement humain et naturel sensible, avec notamment la traversée de la forêt publique d'Évreux, ou encore le franchissement de la Vallée de l'Iton. Ces enjeux concernent :

- ▶ les ressources en eaux,
- ▶ l'insertion paysagère et urbanistique,
- ▶ le boisement compensatoire,
- ▶ les mesures en faveur de la faune et de la flore.

Au regard de ces enjeux, l'État a pris de nombreux engagements pour assurer la bonne intégration urbaine et paysagère du projet et la préservation de l'environnement.

6 COMMUNES CONCERNÉES

90 KM/H DANS LA VALLÉE DE L'ITON

7,3

KILOMÈTRES DE SECTION À 2x2 VOIES DES FAYEAUX À CAMBOLLE

16 OUVRAGES D'ART

MISE EN SERVICE FIN D'ANNÉE **2026**

5 POINTS D'ÉCHANGE BASSINS D'ASSAINISSEMENT

DÉVIATION SUD-OUEST D'ÉVREUX

Section Cambolle - Les Fayaux

